

## Entretien Philippe La Forge, Le Relais Atlantique. France.

### **1. La naissance du relais (1985-1991)**

Le Relais est né d'une réflexion au début des années 80 à la communauté Emmaüs de Bruay la Buisnière, dans le Nord-Pas-de-Calais, à la fin des années 1970 début des années 80 de plus en plus de mines ferment et de jeunes se retrouvent au chômage. Cela produit un afflux important de jeunes dans les communautés Emmaüs de la région. Or Emmaüs n'est pas habitué à accueillir des jeunes en communauté (quel avenir dans la communauté lorsque quelqu'un rentre à 20 ans, quel avenir peut-on donner à des compagnons aussi jeunes ?). A un moment donné s'est donc posée la question du développement d'activités pouvant leur offrir un emploi.

Dans cette optique une ancienne entreprise de peinture a été rachetée à Bruay la Buisnière. Au sein de cette entreprise 12 postes de travail sont créés. Lors d'une réunion d'EI en Belgique (Père Léon et ... ) rencontre du groupe Terre en Belgique qui a présenté son activité de récupération de textile et de papier pour fabriquer des sortes de panneaux pour faire des murs avec des matériaux de récup. Cela donne l'idée de copier un peu ce modèle. Mais rapidement le Relais se rend compte qu'économiquement ce n'est pas assez rentable, c'est dans ce contexte qu'ils commencent à trier les vêtements pour garder le meilleur pour des boutiques. Le textile restant est de basse qualité, cela tire les prix de rachat à la baisse, pour compenser ce manque à gagner un tri plus élaboré est mis en place, et on débute la revente pour effilochage.

### **2. Naissance de nouveaux Relais**

En 1991 : émission Envoyé Spécial sur France 2 : ça a accroché des gens qui ont décidé de monter le même type de structure dans leur région. C'est ce que P. La Forge a fait. Le démarrage des différents Relais se fait d'abord sur de la collecte, puis quand il y a un tonnage suffisant, un centre de tri est monté, puis des boutiques de vêtements d'occasion sont ouvertes etc.

Juste après l'émission 4 Relais sont montés.

Le Relais Nantes : 6 boutiques dans la région Loire. 3 à Nantes même.

Aujourd'hui 18 Relais en France, et 3 Relais en Afrique. En Afrique : un au Burkina Faso, un Madagascar et un au Sénégal.

Lorsque les Relais sont créés pas forcément en lien avec ce qui se passe au niveau local. Pendant assez longtemps il y a eu des relations conflictuelles entre les communautés et les Relais locaux. Mais aujourd'hui ça s'arrange.

### **3. Valorisation du textile : solution durable sur produits.**

Les différents types de textiles, leurs usages et leur valorisation.

- **La crème** = Le meilleur du meilleur : Qualité des boutiques : **5-6% des vêtements** : avec ces 5-6% 50 à 60% des revenus de l'entreprise. Cette part des vêtements offre une assise économique au Relais. L'avantage de cette partie de l'activité c'est qu'elle est leur propre marché. Par ailleurs ces boutiques permettent aux gens d'acheter des vêtements pas chers et de bonne qualité. Dans les boutiques il y a les plus pauvres et les plus riches. Tout le monde se côtoie.
- **La friperie (export)** = Ensuite une autre partie des vêtements : positionnement sur le marché international de la friperie : **35% à 40% d'exportation**. Pour le Relais ça n'a jamais été satisfaisant de n'être qu'un exportateur de fripes, parce que ça n'apporte rien au pays, à son économie, il n'y a pas de vrai retour pour la population locale, et le seul qui tire vraiment profit de ce marché là c'est le revendeur. Du coup, ils ont décidé d'envoyer le produit d'exportation un peu différemment : c'est ce qui est appelé au Relais **le Mélé** : un produit qui n'est pas fini lorsque les vêtements sont envoyés de France : on ne fait pas un produit fini en France, pour le traiter et pouvoir le vendre il faut créer un centre de tri sur place : donc on crée des emplois pour le tri, puis pour la revente. Par ailleurs permet de recréer une structure autonome dont les bénéficiaires permettent la mise en place d'autres projets annexes : par exemple au Burkina Faso création d'une miellerie : développement d'un marché du miel sur place. Autre projet : un projet de teinturerie, une activité qui a été recréée par des femmes. A Madagascar on est dans les mêmes démarches de réutilisation les bénéficiaires de l'activité propre pour financer des activités autour. Ce n'est pas de la délocalisation. On a maintenu les postes en insertion en France, et on a développé l'activité dans les pays, et les revenus ne reviennent pas en France mais sont réinvestis dans des projets locaux. Les conteneurs de Melés vendus aux Relais en Afrique. Le textile est vendu au prix du marché. 390 euros la tonne. 28 tonnes par conteneurs. 30 000 tonnes triées par an dont 10 000 en Friperie= **350 conteneurs par an**.
- **Les matières premières secondaires** = on fait recycler des produits qui ne peuvent plus être portés ni en France ni ailleurs. Tout ça va à **l'effilochage**. Les jeans troués, les pulls usés (laine tricotée), laine cardée (manteaux, costumes...) => tout ça s'est effiloché pour faire des matières premières = **30% de la collecte**. La matière première est vendue à des effilocheurs : ils broient et ressortent des fibres. L'Inde

aussi achète de la matière première (elle refuse la Fripe car elle a du coton, mais par contre elle achète des matières premières laineuses parce qu'elle n'a pas de laine). Cette matière sert à refabriquer du fil pour faire du tissage, mais aussi des produits pour faire de l'isolation dans les voitures etc.

- Dernière catégorie de vêtements : **le coton trop usé** => transformer en chiffon d'essuyage pour l'industrie. **10 % environ**. Un marché qui meurt, au profit du papier d'essuyage et des lavettes. En France quasiment plus d'entreprise de chiffons d'essuyage en France, le Relais une des dernières.
- **Le pur déchet** qui n'a aucune solution de recyclage ou qui ne se revend nulle part ailleurs (impermeables, vestes femmes = produits purement européens) parce que pas d'utilité ailleurs, les vêtements qui contiennent de plus en plus de synthétique. **15 à 20% de déchets**<sup>1</sup>. La quantité de ce qui part en pur déchet dépend de la qualité des vêtements.

#### **4. La contribution textile**

A un moment donné les activités développées initialement par le Relais notamment : La crème, les chiffons d'usine ne sont plus vraiment aussi rentables du fait de la baisse de qualité du textile collecté. Donc cela est devenu nécessaire pour l'activité de trouver d'autres sources de financement. La France est le seul pays européen avec une contribution textile. L'idée d'origine c'était la responsabilité du producteur, mais pour les vêtements c'est compliqué parce que le producteur est lointain, on ne sait pas exactement qui c'est. Donc ce qui a été mis en place, c'est l'idée de **taxer le premier « metteur sur le marché »** : la grande distribution, tous les commerçants. C'est eux qui sont taxés sur la fin de vie du produit. On ne s'intéresse pas au lieu de production du produit. La contribution textile n'est pas très élevée. (2 ou 3 centimes par vêtement vendu). Les petits commerçants locaux ne payent pas. Mais toutes les grandes chaînes de distribution payent. C'est le premier metteur sur le marché qui contribue, pas les magasins de seconde main.

#### **5. Le métisse**

Le métisse naît de la difficulté de vendre les chiffon d'essuyage grossier : vieux bleus de travail et les jeans, ça permettait de faire du gros chiffon d'essuyage. C'est un marché qui a aujourd'hui disparu. Difficulté avec tout ce coton épais + tous les jeans très abîmés et sales dont on ne pouvait pas en faire de chiffons, et qui passaient dans la catégorie déchet. L'effilocheur avec lequel le Relais travaille en France a eu l'idée que ça pouvait être intéressant d'effiloche ces vêtements si on trouvait un produit final à en faire. Le Relais

---

<sup>1</sup> Le polaire un pur déchet : ne se recycle pas du tout.

travaille avec l'ICAM une école d'ingénieur, qui a réalisé des études sur la réalisation d'un produit d'isolation qu'on pourrait fabriquer avec ces produits recyclés. L'effilocheur a ensuite fait des tests de fabrication du métisse à base d'un mélange de coton et de laine pour isoler pour la maison. Ils ont trouvé un producteur en France qui était capable de fabriquer le produit, mais il a fait un mauvais produit. Il fallait donc trouver un nouveau producteur : une usine de nappage à vendre : Pierre Duponchel du Relais a fait une proposition pour racheter cette usine. Technichanvre (spécialisé dans l'isolation chanvre) voulait aussi l'acheter. Ni l'un l'autre n'a pu avoir l'usine. Suite à cet échec commun les deux entreprises se sont rapprochées, notamment du fait de leur statut SCOP, et c'est aujourd'hui Technichanvre qui fabrique le Métisse pour Le Relais. L'usine qui fabrique le Métisse se trouve dans le Maine et Loire.

## **6. La certification par le CSTB**

Processus de certification par le CSTB est en cours. Le Métisse existe depuis 3 ans. Le processus est lent et long mais il est nécessaire de comprendre les enjeux internes à cette certification : un des principaux détenteurs de pouvoir au sein du CSTB<sup>2</sup> = Isover, le plus grand fabricant d'isolant au monde donc très dur de le faire certifier. Il est donc évident qu'il veut préserver ses marchés. Par ailleurs l'absence de certification ne pose pas de problème pour vendre les matériaux aux particuliers. La question ne se pose vraiment que lorsque le Relais est confronté à des marchés publics. Cependant grâce aux bonnes relations entretenues avec certaines collectivités, notamment dans le NPDC, le Relais a pu obtenir l'APEX, première étape de l'agrément : l'utilisation du Métisse en pose verticale avec ossature bois est certifié grâce à cette expérience. Cela permet d'accélérer un peu la procédure de reconnaissance du matériau et surtout de rendre les autres collectivités moins frileuses. Pour la réalisation des études techniques nécessaires à la certification (et en amont à la conception du matériau) Le Relais a travaillé en partenariat avec l'ICAM, une école d'ingénieurs.

Le Métisse a la même qualité d'isolation que les autres isolants plus classiques. Pour une efficacité égale les laines minérales sont les moins chères, mais ne sont pas recyclables du tout en fin de vie. Alors que le métisse est recyclable en métisse. A priori la durée de vie de ce matériau est relativement longue, bonne résistance au temps et aux conditions. Le Métisse est 20% plus cher que les laines minérales de la meilleure qualité. Par rapports aux autres isolants naturels (éco-produits) le Métisse a tendance à être moins chère. La ouate de cellulose = concurrent au niveau du prix, mais doit être posée par un professionnel, du coup ça devient plus cher.

## **7. Le Relais, une SCOP**

---

<sup>2</sup> Centre Scientifique et Technique du Bâtiment : les missions du CSTB consiste à effectuer des recherches, des analyses et diffuser les connaissances concernant les matériaux de construction.

Etre sociétaire dans une SCOP c'est du long terme, du coup c'est compliqué de permettre aux salariés en insertion de devenir sociétaire car ils ne restent pas suffisamment longtemps pour pouvoir s'investir dans la décision etc. Le Relais a été transformé en SCOP en 2002. A l'origine 17 salariés étaient sociétaires, aujourd'hui ils sont 26 salariés sociétaires. Le capital est variable en fonction du nombre de sociétaires. Tous les salariés qui ont 5 ans d'ancienneté sont obligés de faire leur demande pour devenir sociétaires, sinon ils sont considérés comme démissionnaires, il s'agit d'une obligation légale qui n'est jamais appliquée.

Le Relais a 35 salariés en CDI, 26 qui ont 5 ans d'ancienneté. 42 salariés en insertion. Le Relais est devenu une SCOP car depuis l'origine l'entreprise fonctionnait sur les principes de la démocratie directe, en organisant notamment des réunions de salariés tous les mois. Lors de ces réunions les salariés peuvent poser des questions, émettre des souhaits et faire des propositions. Le Relais fonctionne comme ça depuis le début. Le gérant présente un bilan de comptes de résultat tous les mois. Tous les salariés (insertion y compris) participent obligatoirement à ces réunions mensuelles c'est sur le temps de travail. Tous doivent connaître la situation de l'entreprise. Vu qu'on l'a toujours fait comme ça, à un moment il a été nécessaire de se mettre en cohérence au niveau des statuts : parce que ces réunions se faisaient avec les actionnaires (qui étaient Emmaüs et l'association Relais Nord...) et que le gérant c'était P. Laforge, mais les décisions étaient prises par les salariés. Du coup c'était juste une question de logique de devenir une SCOP. Un jour à une réunion le passage en SCOP a été soumis au vote, cette décision a remporté une large adhésion. Tous les salariés ont deux réunions générales par mois (une générale et 8 pour les branches). Il y a un CA : difficulté de faire vivre le CA : car comme la plupart des informations passent à tout le monde, il est compliqué de l'impliquer, pas de missions particulières.

Assemblée Générale de tous les salariés, mais seuls les sociétaires ont le droit de vote. (à Bruay tous les autres salariés votent à main levée, mais seulement symbolique). La grille de salaire : le salaire minimum le SMIC, le plus haut = 3,3 fois le SMIC. Après ça dépend des Relais, au Relais Atlantique 2,4 fois le SMIC.

Pas de distribution des dividendes du capital (même avant que l'entreprise ne passe en SCOP).

Salariés en insertion et en CDI, puis les responsables d'équipes (collecte, développeur de la collecte, du centre de tri, logistique manutention, boutique, accompagnatrice socioprofessionnelle (exceptionnel dans le monde du Relais), et le directeur.

### **8. Le Relais une entreprise d'insertion**

Une entreprise d'insertion a un agrément donné par le CDE (Comité départemental ...) : très cadré. On embauche qui on veut, mais les salariés doivent avoir un agrément du pôle

d'emploi. Il faut embaucher des gens éloignés de l'emploi, les accompagner et essayer de faire en sorte que la personne retrouve un emploi après. La durée des contrats d'insertion = 24 mois.

Au Relais en tant qu'encadrant on encadrait les salariés : on ne voulait pas distinguer l'accompagnement professionnel de l'accompagnement social. C'est un grand débat à Emmaüs. Volonté au Relais Loire Atlantique de ne jamais distinguer les deux. Les accompagnants techniques accompagnent sur les problématiques sociales.

Mais quand la structure grandit difficulté à faire l'accompagnement social en plus du travail d'encadrement technique. Embauche d'un accompagnant socioprofessionnel : travail sur l'accompagnement social + avec les encadrants techniques. Aujourd'hui accompagnement sur toutes les problématiques : de logement, de surendettement (négociation avec les organismes de crédit (échelonnage)). On dit au salarié, on peut régler tes problèmes que si t'es au boulot.

### ***9. La prise en compte de l'environnement dans l'entreprise***

L'environnement fait partie des préoccupations de P. Laforge, qui ne sont pas forcément dans les discussions de l'entreprise. Par ailleurs ils sont très contraints par les lieux dont ils sont seulement locataires. De ce fait il n'est pas question d'investir dans la rénovation des locaux actuels.

Il existe malgré tout des possibilités d'intervention : préoccupation quant à la consommation de carburant lors de la collecte au conteneur : géolocalisation des véhicules des chauffeurs pour voir les routes les plus courtes etc. Apprentissage d'une « éco-conduite ».

L'autre volet d'action : la construction d'une nouvelle usine : un bâtiment qui va être quasiment BBC : isolé avec Métisse, dans les premiers plans : orientation des bureaux, infiltration de l'eau sur les parkings, récup de l'eau de pluie pour le lavage des véhicules, impossible de produire son Energie (besoin de 380kw/h). Un bâtiment industriel avec structure façade bois.

### RESEAUX ET PARTENARIATS

- Réseau ESS Nantes. Les ecosolis.
- Achat café, thé, sucre équitable.